

CONTRAT DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

E.N.I.M.
Monsieur Pierre Padilla, directeur
Route Ars Laquenexy
57070 METZ

et

EASY COMPUTER METZ
M. Nicolas DROUVIN, gérant
18 rue des Augustins
57000 METZ

Objet du contrat :

Par le présent contrat, la société Easy Computer Metz s'engage à pratiquer des prix préférentiels à l'ensemble des personnes affiliées à l'école nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM), dans les conditions fixées dans les articles suivants.

Nature de l'offre :

La société Easy Computer Metz appliquera à l'école un tarif réduit de 9% sur tous les produits Apple, excepté l'iPad.
L'école profitera également d'un passage prioritaire auprès du SAV de la société.

Public concerné et conditions :

Les personnes concernées par ce contrat sont toutes les personnes affiliées à l'ENIM.
Ces dernières bénéficieront des avantages cités précédemment uniquement sous présentation de leur carte d'étudiant de l'E.N.I.M. ou d'un document officiel attestant de leur affiliation à l'ENIM ainsi que de leur pièce d'identité.

Dates d'effet et durée du contrat :

Le présent contrat prend effet immédiatement, soit en date du 15 février 2011, est valable pour 1 année, soit jusqu'au 15 février 2012, et est renouvelable.